



*Syndicat National des Personnels de l'Enseignement  
et de la Formation Privés*  
*Formation, Enseignement supérieur et Hors Contrat, Enseignement à distance*  
[www.efp-cgt.org](http://www.efp-cgt.org)

## **Compte rendu de la réunion des syndiqués de l'Ile de France du 12 octobre 2013** à la Bourse du Travail (10h30 à 12h30)

**Présents** : 10 personnes

**Excusés** : 4 personnes

**Point sur les négociations** : Le SNPEFP a l'impression que les sujets présentés portent à controverses, notamment à la CPIV (Commission d'interprétation de la convention collective des organismes de formation).

Lors de la prochaine CPNN le 14 novembre, un point à l'ordre du jour sera la clarification du fonctionnement des commissions.

Nos saisines portent souvent sur des problèmes récurrents tels que le recours aux CDD d'usage et les CDII, les classifications. Notre impression est que ces sujets suscitent souvent des polémiques et que nous sommes le seul syndicat à présenter autant de dossiers.

Un des sujets qui revient régulièrement est l'entretien professionnel dont l'obligation n'est pas vraiment bien définie dans notre convention collective.

### **Vie des sections :**

**Question** : que faire quand l'employeur est réticent à appliquer la loi (CCN ou code du travail) malgré l'intervention des DP et/ou de l'inspection du travail (quand elle intervient) ?

*Réponse : Ce que les employeurs craignent le plus est la mauvaise publicité : l'intervention du syndicat national auprès de l'inspection du Travail en menaçant d'une mobilisation ou d'une manifestation est la meilleure solution dans ce sens. Encore faut il qu'elle soit suivie.*

**Question** : que faire si le DP ne pose pas les questions des salariés ? Dans l'entreprise de notre camarade le DP est CFDT.

*Réponse : Les salariés peuvent envoyer au DP une lettre recommandée avec les questions à poser et un rappel de la sanction en cas de délit d'entrave. C'est aussi pour lui de se protéger face à l'employeur en lui indiquant qu'il n'a pas le choix devant le risque de délit d'entrave.*

### **Syndicalisation :**

Nous avons besoin de volontaires pour aller négocier les protocoles d'accords préélectoraux. Didi enverra un appel à candidature aux adhérents.

**Prochaines réunions** : 16 novembre, 14 décembre, 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 21 juin, 19 juillet

site web : [www.efp-cgt.org](http://www.efp-cgt.org)

Twitter : @SnpefpCgt / Abonnez-vous à notre compte !

Facebook : SNPEFP-CGT / Mettez notre compte parmi vos amis !